

Un plan de résilience pour chaque ville

Marjolaine Koch

23 avril 2020

Il est plus que temps, pour chaque ville, de se doter d'un plan de résilience pour améliorer sa capacité de réaction lorsqu'une crise survient. Terrorisme, événement climatique ou épidémie, l'anticipation permet une meilleure gestion de crise.

À l'heure où les villes sont de plus en plus peuplées, où l'on estime que près de 70 % de la population mondiale sera citadine en 2050, il est vital, et l'expérience actuelle nous le prouve, que les villes se dotent d'outils leur permettant de mieux réagir en situation extrême. Chaque année, les catastrophes naturelles génèrent environ 250 milliards de dollars de pertes, selon les Nations unies.

Les villes ont un rôle à jouer en proposant des infrastructures physiques et sociales qui permettant de passer le cap. En France, deux tiers des communes métropolitaines sont concernées par un ou plusieurs risques naturels.

Les inondations de juin 2016 ont affiché des pertes humaines et des coûts financiers de l'ordre de 1 à 1,5 milliard d'euros. Un score loin de celui qui nous attend cette année, du fait de l'épidémie Covid-19, sans même parler de l'incommensurable bilan humain. Dans ces tragédies, les villes ont un rôle à jouer en proposant des infrastructures physiques et sociales qui permettent aux habitants, mais aussi aux organisations, entreprises, associations... de passer le cap.

PRESERVER LA STABILITE

Cet événement inattendu rappelle aux collectivités le risque effectif d'un imprévu, susceptible de bouleverser radicalement l'organisation d'un territoire. À l'heure où l'on admet bien plus l'augmentation possible d'événements extrêmes dus, notamment, aux changements climatiques, il est nécessaire de réfléchir aux réponses qu'une collectivité peut apporter. Quel cadre conceptuel permettrait d'améliorer l'aptitude de votre territoire à faire face à des perturbations ?

Les plans de résilience font parler d'eux depuis un peu plus d'une décennie dans des rapports internationaux, européens ou français, mais il reste encore difficile de les définir et les mettre en œuvre. Comment traduire concrètement, de manière locale et territorialisée, un plan de résilience ? Certainement en optant pour deux axes : la mise en place d'outils agiles et adaptables, et l'acculturation des services à cette nouvelle notion, pour que chaque décision soit enrichie d'atouts en matière de résilience.

Comment traduire concrètement, de manière locale et territorialisée, un plan de résilience ? L'objectif consiste à préserver une certaine stabilité lors d'un événement stressant ou traumatisant, pour sauver des vies et des biens. C'est en cela qu'est utile un plan de résilience. Planification des risques, flexibilité et adaptabilité à des conditions qui évoluent... un plan de résilience efficace doit avoir une approche multidisciplinaire.

REFERENCER DES OUTILS AGILES

La résilience est la capacité à s'adapter. Il n'est pas forcément nécessaire d'envisager des programmes d'envergure pour concevoir un plan. Au contraire, en partant de l'existant, associations, actions menées par les pompiers ou la Croix-Rouge sur le territoire, il peut être intéressant de lister les équipes

et micro-projets susceptibles d'être alertés et déployés en cas de crise. Penser local, micro-local et agile, mais aussi à des actions répliquables : la crise actuelle nous apprend la nécessité de nous appuyer sur ces actions pour rétablir un équilibre dans les besoins des habitants.

Le meilleur exemple, aujourd'hui, est sans conteste la multiplication des plateformes logistiques au niveau des communes, sur lesquelles les commerçants peuvent s'appuyer pour être vus des clients et pour les livrer, souvent avec l'aide des agents de la ville. Ce mécanisme, désormais éprouvé, peut s'avérer utile aussi bien en cas d'événement climatique que de pandémie.

LE NUMERIQUE, PIERRE ANGULAIRE

Ils sont devenus incontournables pour faciliter la gestion d'un quotidien bouleversé : les outils numériques ne sont pourtant pas également présents, ou également appréhendés, par tous les individus. Prévoir des mesures assurant aux habitants un égal accès aux services numériques paraît aujourd'hui essentiel. Cette période de confinement montre aussi la nécessité de réfléchir à des solutions et alternatives, notamment numériques, qui peuvent être proposées aux enfants des familles vivant dans des espaces restreints ou risquant le décrochage scolaire.

Un autre aspect consiste à ouvrir la discussion avec les habitants, en leur offrant un lieu numérique de partage d'initiatives prises à l'échelle d'un immeuble, d'une rue ou d'un quartier. Cet espace peut aussi servir à recueillir des idées provenant du terrain et émises directement par les premiers concernés par certaines problématiques. Ce référencement permet d'identifier les actions répliquables, mais aussi de potentiels référents sur le territoire.

LA NECESSAIRE ACCULTURATION A LA NOTION DE RESILIENCE

Enfin, un plan de résilience ne peut se contenter de compiler des actions ou des mesures à déployer rapidement en cas de crise. Il doit aussi comprendre un volet plus profond, de changement de prisme lors de toute nouvelle prise de décision. Par exemple, pour ce qui touche aux catastrophes climatiques, ajouter un volet « résilience » à tout projet de rénovation urbaine va rendre la ville plus adaptable en cas d'événement imprévu. Toits végétalisés, trottoirs « éponge », verdissement des cours de récréation pour éviter des îlots de chaleur... penser à adapter tout aménagement urbain pour qu'il soit un allié, en cas d'inondation ou de canicule. Le plan de résilience peut aboutir à une modification du PLU ou à l'ajout de règles spécifiques pour la construction de nouveaux immeubles, entre autres.

Un plan de résilience ne peut se contenter de compiler des actions ou des mesures à déployer en cas de crise

Un plan de résilience va donc imprégner les services, modifier les comportements, penser les cas extrêmes lors de chaque réfection ou nouvel investissement, afin d'être mieux préparé et plus réactif en situation de crise. Il se constituera sur la durée grâce à des listes et des actions menées dans chaque service de la collectivité. Peut-être est-il temps, dans votre collectivité, de désigner un référent « résilience » qui aidera les agents à s'approprier ces problématiques.

Marjolaine Koch

Journaliste

Lien <http://www.lettreducadre.fr/19838/un-plan-de-resilience-pour-chaque-ville/>